

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### Séance du 9 juin 2020 Compte Rendu

L'an deux mille vingt , le neuf juin, à 19 Heures 00, à Montreuil-le-Gast - salle polyvalente (9 rue de la Barbais), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné**.

#### Présents :

Andouillé-Neuville	M. ELORE Emmanuel	Montreuil-le-Gast	M. HENRY Lionel
Aubigné	M. MOYSAN Youri		Mme OBLIN Anita
Feins	M. FOUGLE Alain	Montreuil-sur-Ille	M. TAILLARD Yvon
Gahard	Mme LAVASTRE Isabelle		Mme EON-MARCHIX Ginette
Guipel	Mme JOUCAN Isabelle	Mouazé	M. BOUGEOT Frédéric
	M. ALMERAS Loïc	Sens-de-Bretagne	M. LOUAPRE Bernard
La Mézière	M. GORIAUX Pascal		Mme BLACHE Marianne
	M. GUERIN Patrice		M. LECONTE Yannick
	Mme KECHID Marine	St-Aubin-d'Aubigné	M. RICHARD Jacques
	M. LESAGE Jean-Baptiste		Mme HAMON Carole
Langouët	M. GOUPIL Jean-Pierre (suppléant)	St-Germain-sur-Ille	M. LEGENDRE Bertrand
Melesse	M. JAOUEN Claude	St-Gondran	M. LARIVIERE-GILLET Yannick
	M. DUMAS Patrice	St-Médard-sur-Ille	M. BOURNONVILLE Noël
	Mme. LE DREAN QUENEC'HDU Sophie	St-Symphorien	M. DESMIDT Yves
	M. MACE Alain	Vieux-Vy-sur-Couesnon	M. DEWASMES Pascal
	Mme MACE Marie-Edith	Vignoc	M. HOUITTE Daniel
	M. MARVAUD Jean-Baptiste (à partir du point 10 de l'ODJ)		Mme BLAISE Laurence

#### Absents:

La Mézière Mme BERNABE Valérie donne pouvoir à M. GORIAUX Pascal Melesse M. MARVAUD Jean-Baptiste (jusqu'au point 9 inclu)

vielesse IVI. MAKVAOD Jean-Baptiste (Jusqu'au point 9 inclu)

St-Aubin-d'Aubigné Mme MASSON Josette donne pouvoir à M. RICHARD Jacques St-Aubin-d'Aubigné M. DUMILIEU Christian donne pouvoir à M. RICHARD Jacques

Secrétaire de séance : Monsieur HENRY Lionel

Mme MESTRIES Gaëlle

N° DEL 2020 256

**Objet** Intercommunalité

Communication

Rapport d'activités 2019 du Val d'Ille-Aubigné

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport d'activités pour l'exercice 2019 de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné.

Le présent rapport d'activités sera transmis à chacune des communes membres de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le maire desdites communes étant chargé de sa présentation aux membres.

N° DEL\_2020\_225

**Objet** Environnement

Association Abibois Cotisation 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** de l'adhésion à l'association Abibois,

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la communauté de communes au chapitre 011 article 6281,

**PRÉCISE** que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL\_2020\_227

**Objet** Finances

CLER – Comité de Liaison pour les Energies Renouvelables

Cotisation 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** de reconduire l'adhésion au CLER.

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au chapitre 011 article 6281,

**PRECISE** que le versement se fera en une seule fois après demande de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné via la signature du bulletin d'adhésion.

**Objet** Intercommunalité

Association AdCF

Cotisation 2020 - Correction du montant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

ANNULE la délibération DEL\_2020\_175 du 11 février 2020,

**DECIDE** de reconduire l'adhésion à l'ADCF,

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au chapitre 011 article 6281,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

N° DEL\_2020\_229

**Objet** Tourisme

Fédération française de voile Cotisation 2020 - Rectificatif

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

ANNULE la délibération DEL\_2020\_118 du 11 février 2020,

**RENOUVELLE** l'adhésion à la FFVoile,

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au budget Domaine de Boulet, chapitre 65 article 6558.

N° DEL\_2020\_230

**Objet** Finances

Banque Alimentaire Cotisation 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** d'adhérer à l'association Banque Alimentaire de Rennes,

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au chapitre 65 article 6558.

**Objet** Emploi

Association SPEF Cotisation 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** de reconduire l'adhésion à l'association SPEF (réseau des Structures de Proximité Emploi Formation).

**DÉCIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au chapitre 011 article 6281.

N° DEL\_2020\_251

**Objet** Finances

Budget SIE AFMA - Compte administratif 2019

Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

ADOPTE le compte administratif 2019 du budget « AFMA» tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2019 de la manière suivante :

- Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2019 est de + 141 069,84 € ,
- Le déficit d'investissement au 31 décembre 2019 de 268 993,55 € est cumulé à l'excédent reporté de 294 053,08 € € soit un résultat cumulé de + 25 059,73 €.

N° DEL 2020 252

**Objet** Finances

Budget SIE AFMA - Compte de gestion 2019

Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE le compte de gestion 2019 du budget annexe SIE AFMA

N° DEL\_2020\_232

**Objet** Finances

**Budget AEP** 

Décisions modificatives

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

**FONCTIONNEMENT** 

Chapitre 011:

Dépenses de fonctionnement – D-617 – Études et recherches : + 5 400 euros

Dépenses de fonctionnement – D-6378 – Autres taxes et redevances : + 52 950 euros

Chapitre 022:

Dépenses de fonctionnement – D-022 – Dépenses imprévues : + 31 576 euros

Chapitre 023:

```
Dépenses de fonctionnement – D-023 – Virement à la section d'investissement : + 107 150 euros
Chapitre 42:
Dépenses de fonctionnement – D-6811 – Dotations aux amort des immob incorporelles et corporelles : + 22 000 euros
Recettes de fonctionnement – R-777– Quote-part des subv° d'invest virée au résultat de l'exercice : + 8 160 euros
Dépenses de fonctionnement – D-66111- Intérêts réglés à l'échéance : + 31 918 euros
Dépenses de fonctionnement – D-66112 – Intérêts – rattachement des ICNE : – 552 euros
Dépenses de fonctionnement – D-66112 – Intérêts – rattachement des ICNE : + 288 euros
Chapitre 67:
Dépense de fonctionnement – D-6718 – Autres charges exceptionnelles :+5000 €
Chapitre 70:
Recette de fonctionnement – R-70111 – Vente d'eau aux abonnées : – 16 900 euros
Recette de fonctionnement – R-70118 – Autres ventes d'eau : + 70 500 euros
Recette de fonctionnement - R-70121 - Contre-valeur taxe sur les consommations d'eau : - 107 100 euros Recette de fonctionnement - R-70128 - Autres taxes et redevance : + 160 000 euros
Chapitre 77:
Recette de fonctionnement – Autres produits exceptionnels : + 141 070 euros
INVESTISSEMENT
Chapitre 020:
Dépenses d'investissement – D-020 – Dépense imprévues : – 20 euros
Chapitre 021
Recettes d'investissement – R-021 – Virement de la section d'exploitation : + 107 150 euros
Chapitre 040:
Dépense d'investissement – D-139118 – Autres : + 8 160 euros
Recettes d'investissement – R-28088 – Autres immobilisations incorporelles : + 22 000 euros
Chapitre 10:
Recettes d'investissement – R-1068 – Autres réserves : + 25 060 euros
Chapitre 13:
Recettes d'investissement – 1318-007 – St Aubin-ZAC du Chène ROméT3a- SADIV extension : – 13 000 euros
Chapitre 16:
Dépenses d'investissement – D-1641 – Emprunts en euros : – 72 300 euros
Chapitre 23:
```

Dépenses d'investissement – D2315 – installation, matériel et outillage technique: + 27 370 euros

Dépenses d'investissement – D2315-002 – Vignoc – Lot Vallons des Fresches-Groupe Launay – Extension : + 31 000 euros Dépenses d'investissement – D2315-005 – Montreuil/Ille – rue A. Rey-Renouvellement : – 13 000 euros

Dépenses d'investissement – D2315-010 – Pose de compteurs : + 30 000 euros

Dépenses d'investissement – D2315-011 – Accords a bons de commande : + 130 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

### N° DEL 2020 233 Objet Finances Budget principal Admissions en non valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE l'admission en non valeur au titre des produits irrécouvrables sus-cités pour un montant de 8 275,92 € au budget principal,

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires ont été inscrits à l'article 6541 du budget principal 2020,

VALIDE l'admission en non valeur au titre des produits irrécouvrables sus-cités pour un montant de 34 € au budget annexe « chantier d'insertion »,

VALIDE les créances éteintes sus-citées pour un montant de 10,20 € au budget « chantier d'insertion »,

**INSCRIT** les crédits nécessaires à l'article 6541 pour 34 € et à l'article 6542 pour 10,20 € du budget annexe « chantier d'insertion »

**Objet** Finances

Budget 2020 ZAC Cap Malo 3 Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative n°1 du budget 2020 de la ZAC Cap Malo 3, telle que définie ci-dessous : Dépenses de fonctionnement — D-022-90 — Dépenses imprévues : — 1 000 euros Recettes de fonctionnement — R-774-90 — Subventions exceptionnelles : — 1 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_235

**Objet** Finances

Budget 2020 Les Olivettes 2 Val d'Ille

Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative du budget 2020 « Les Olivettes 2 Val d'Ille », telle que définie ci-dessous : Dépenses d'investissement — D-001-90 — Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : + 592 euros Recettes d'investissement — R-276351-90 — GFP de rattachement : + 592 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 236

**Objet** Finances

Budget 2020 ZA de la Croix Couverte

Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative du budget 2020 de la ZA de la Croix Couverte, telle que définie ci-dessous : Dépenses de fonctionnement — D-022-90 — Dépenses imprévues : — 1 000 euros Recettes de fonctionnement — R-774-90 — Subventions exceptionnelles : — 1 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_237

**Objet** Finances

Budget 2020 ZA du Stand Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative du budget 2020 de la ZA le Stand, telle que définie ci-dessous : Recettes de fonctionnement — R-002-90 — Résultat de fonctionnement reporté : — 393 euros Dépenses de fonctionnement — D-023-90 — Virement à la section d'investissement : — 393 euros Dépenses d'investissement — D-001-90 — Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : — 393 euros

Recettes d'investissement – R-021-90 – Virement de la section de fonctionnement : – 393 euros **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 238

**Objet** Finances

Budget 2020 Ecoparc de Haute Bretagne

Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE la décision modificative n°1 du budget 2020 Ecoparc de Haute Bretagne, telle que définie ci-dessous : Recettes de fonctionnement – R-002-90 – Résultat de fonctionnement reporté : – 2 481 euros Dépenses de fonctionnement – D-023-90 – Virement à la section d'investissement : – 2 481 euros Dépenses d'investissement – D-001-90 – Solde d'éxécution de la section d'investissement reporté : – 2 482 euros

Recettes d'investissement – R-021-90 – Virement de la section de fonctionnement : – 2 481 euros

Recettes d'investissement – R-276351-90 – GFP de rattachement : – 1 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 239

Objet Finances

Budget 2020 ZA Croix Couverte 2

Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE la décision modificative n°1 du budget 2020 de la ZA Croix Couverte 2, telle que définie ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement — D-022-90 — Dépenses imprévues : — 1 000 euros Dépenses de fonctionnement — D-023-90 — Virement à la section d'investissement : + 1 000 euros

Recettes d'investissement – R-021-90 – Virement de la section de fonctionnement : + 1 000 euros

Recettes d'investissement – R-276351-90 – GFP de rattachement : – 1 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 240

Objet Finances

> Budget 2020 ZA la Troptière Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE la décision modificative du budget 2020 de la ZA la Troptière, telle que définie ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement — D-673-90 — Titres annulés : + 1 000 euros

Recettes de fonctionnement – R-774-90 – Subventions exceptionnelles : + 1 000 euros

Dépenses d'investissement – D001-90 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : – 96 222 euros Dépenses d'investissement – D-2188-90 – Autres immobilisation corporelles: + 24 410 euros

Recettes d'investissement – R276351-90 – GFP de rattachement : – 71 812 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**Objet** Finances

Budget ZA le Chatelier 2020 Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement — D-022-90 — Dépenses imprévues : — 1 000 euros

Dépenses de fonctionnement – D-023-90 – Virement à la section d'investissement : + 1 000 euros Recettes d'investissement – R-021-90 – Virement de la section de fonctionnement : + 1 000 euros

Recettes d'investissement – R1641-90 – Emprunts en euros : – 1 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 242

**Obiet** Finances

Budget ZA des Olivettes Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative du budget 2020 de la ZA des Olivettes, telle que définie ci-dessous : Dépenses d'investissement – D001-90 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : – 1 euros Recettes d'investissement – R-276351-90 – GFP de rattachement : – 1 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 243

**Objet** Finances

Budget principal 2020

Décision modificative n°3 - Correction du report en fonctionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

Recettes de fonctionnement – R-002-020 – Résultat de fonctionnement reporté : – 1,50 euros

Dépenses de fonctionnement — D-022 — Dépenses imprévues : — 1,50 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 244

**Objet** Finances

Budget principal

DM n°4 : rectification concernant l'avance de trésorerie au budget filière bois

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

Dépenses d'investissement – D-2041631- subvention investissement aux budgets annexes – 10 000 euros

Dépenses d'investissement – D-27638 – Autres établissements publics – + 10 000 euros

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 245

**Objet** Finances

**Budget** principal

DM n°5 : intégration des résultats du syndicat AFMA suite à sa dissolution

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

Recettes de fonctionnement – R-002 – Résultat de fonctionnement reporté + 141 069,84 euros Dépenses de fonctionnement – D-678 – Autres charges exceptionnelles + 141 069,84 euros Recettes d'investissement – R- 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté + 25 059,73 euros Dépenses d'investissement – D-1068- Excédent de fonctionnement capitalisé + 25 059,73 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_246

**Objet** Développement économique

Aides économiques aux entreprises Fonds régional COVID Résistance

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** les termes de la convention de participation EPCI/Région au fonds COVID résistance Bretagne ci-annexée, qui prendra fin au 31 décembre 2025,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la dite convention,

AUTORISE les versements de la contribution du Val d'Ille-Aubigné au Fonds COVID Résistance, soit 73 952€.

N° DEL\_2020\_247

**Objet** Finances

Budget principal

DM n°6 : alimentation du Fonds résistance

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la décision modificative, telle que définie ci-dessous :

Dépenses d'investissement – D-020 – Dépenses imprévues – 74 000 euros

Dépenses d'investissement – D-0274– Prêts + 74 000 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**Objet** Personnel

RH

Poste de catégorie C pour le service Pass Réno

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

Pour: 37 Abstention: 1

**DÉCIDE** de créer un poste permanent de catégorie C sur le grade d'adjoint technique territorial à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 , pour le poste de technicien Pass Réno , dont la mission est d'apporter une aide technique et de conseils auprès des particuliers dans la réalisation de travaux de rénovation pour l'amélioration du confort et des performances énergétiques de leur logement,

**PRÉCISE** que le traitement de base s'appuiera sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale du grade de adjoint technique territorial et que l'agent bénéficiera du régime indemnitaire applicable à son poste,

**PRÉCISE** que le tableau des effectifs sera mis à jour,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_253

<u>Objet</u> Personnel

RH

Modification du tableau des effectifs liée à un avancement de grade

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe (catégorie B) à temps complet à partir du 1er juillet 2020.

**AUTORISE** la suppression du poste de rédacteur (catégorie B) validée par délibération n°22-2017 du 10 janvier 2017 (mise à jour du tableau des effectifs suite à l'extension de périmètre du Val d'Ille-Aubigné),

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération,

PRÉCISE que l'agent bénéficiera du régime indemnitaire applicable à son grade,

**MODIFIE** en conséquence son tableau des effectifs à compter du 1er juillet 2020.

N° DEL 2020 249

**Objet** Personnel

Appel à projet Mobilisation et participation des citoyens

Contrat de projet

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** la création d'un emploi non permanent dans le grade d'Attaché Territorial catégorie A, pour une durée prévisible d'un an soit du 17 août 2020 au 16 août 2021 inclus,

**PRÉCISE** que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 567, indice majoré 480 du grade des Attachés Territoriaux, 5ème échelon,

**PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

N° DEL\_2020\_257

**Objet** Développement économique

PASS Commerce Artisanat

Demande de JPG Menuiserie - Jean Patrick GERARD

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** du versement d'une subvention d'un montant de 7 500 € au bénéfice de Mr Jean Patrick GERARD - Entreprise JPG Menuiserie,

**PRÉCISE** que, conformément à la convention entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour la mise en œuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, l'aide attribuée est co-financée à parité (50/50) par la Région Bretagne.

La Région s'engage à verser à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné les crédits correspondants à 50 % de la subvention versée à Mr Jean Patrick GERARD - Entreprise JPG Menuiserie, soit 3 750 €,

**PRÉCISE** que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements, sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL 2020 258

**Objet** Développement économique

PASS Commerce Artisanat

Demande de AUTOSUR - Monsieur Loïc DENIS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** du versement d'une subvention d'un montant de 3 750 € au bénéfice de M Loïc DENIS – Entreprise AUTOSUR,

**PRÉCISE** que, conformément à la convention entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour la mise en oeuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, l'aide attribuée est co-financée à parité (50/50) par la Région Bretagne.

La Région s'engage à verser à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné les crédits correspondants à 50 % de la subvention versée à M Loïc DENIS — Entreprise AUTOSUR, soit 3 750 €.

**PRÉCISE** que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements , sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL 2020 259

**Objet** Développement économique

Pass Commerce et Artisanat

Demande de Mme Maribel FERREIRA

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** du versement d'une subvention d'un montant de 3 894,47 € au bénéfice de Mme Maribel FERREIRA - Entreprise MARI ZEN BEAUTE

**PRÉCISE** que, conformément à la convention entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour la mise en œuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, l'aide attribuée est co-financée à parité (50/50) par la

Région Bretagne.

La Région s'engage à verser à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné les crédits correspondants à 50 % de la subvention versée à Mme Maribel FERREIRA - Entreprise MARI ZEN BEAUTE, soit 1 947,23 €.

**PRÉCISE** que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements , sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL\_2020\_260

**Objet** Développement économique

Pass Commerce et Artisanat

Demande de M Yann De Sagui SANNES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** du versement d'une subvention d'un montant de 3 700,77 € au bénéfice de M Yann De Saqui SANNES — Entreprise PIERRE TERRE,

**PRÉCISE** que, conformément à la convention entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour la mise en oeuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, l'aide attribuée est co-financée à parité (50/50) par la Région Bretagne.

La Région s'engage à verser à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné les crédits correspondants à 50 % de la subvention versée à M Yann De Saqui SANNES — Entreprise PIERRE TERRE, soit 1 850,38 €.

**PRÉCISE** que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements , sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL\_2020\_255

**Objet** Développement économique

Pass Commerce et Artisanat Demande de M Da Silva

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** du versement d'une subvention d'un montant de 7 500 € au bénéfice de M Clemente Da Silva — Entreprise L'ECLUSE TROPICALE,

**PRÉCISE** que, conformément à la convention entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour la mise en œuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, l'aide attribuée est co-financée à parité (50/50) par la Région Bretagne.

La Région s'engage à verser à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné les crédits correspondants à 50 % de la subvention versée à M Clemente Da Silva — Entreprise L'ECLUSE TROPICALE, soit 3 750 €.

**PRÉCISE** que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux et investissements , sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL\_2020\_261

<u>Objet</u> Culture

Résidences Mission Ocus et La Fausse Compagnie

Convention avec le CD 35

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE les termes de l'avenant à la convention de partenariat signée le 28 juin 2019 entre le Conseil Départemental d'Ille-

et-Vilaine, l'association OCUS et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné dans le cadre d'une résidence de mission 2019-2020,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant ci-annexé,

**VALIDE** les termes de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, l'association La Fausse Compagnie et la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné dans le cadre d'une résidence de mission (2020/2021);

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ci-annexée.

N° DEL\_2020\_273

**Objet** Culture

Fonds de soutien aux associations

ESSC – section jardin partagé – festival Carambole #2

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

Pas de participation :1

LECONTE Yannick

MODIFIE la délibération DEL\_2020\_123 du 11 février 2020,

**DECIDE** de l'attribution d'une subvention de 1 200 € au titre de l'année 2020 à l'association « Entente Sénonaire Sportive et Culturelle » (ESSC),

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

**PRECISE** que si la subvention accordée au titre de l'année 2020 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL 2020 271

**Objet** Culture

Fonds de soutien aux associations

Association Nédiéla

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

MODIFIE la délibération DEL\_2020\_141 du 11 février 2020,

**DECIDE** de l'attribution d'une subvention de 7 204,92 € au titre de l'année 2020 à l'association Nédiéla,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

**PRECISE** que si la subvention accordée au titre de l'année 2020 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL\_2020\_268

**Objet** Habitat

Logements Les Bégonias à Montreuil le Gast

Signature d'un BEA avec Néotoa

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

APPROUVE le projet de bail emphytéotique, au profit de Néotoa

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail emphytéotique administratif (BEA)

**CHARGE** l'Office Notarial de Maitre Crossoir de la rédaction de la promesse de bail emphytéotique administratif, les frais d'acte et de publication étant à la charge du preneur

N° DEL\_2020\_265

**Objet** Mobilité

Service de location de VAE Acquisition de 30 vélos

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**ATTRIBUE** le marché d'acquisition et maintenance de 30 vélos à assistance électrique à l'entreprise Rennes Mobilité pour une part fixe de 44 975 € HT pour la fourniture de 30 vélos à assistance électrique et une part variable non programmable conclue à prix unitaire concernant la maintenance préventive et le changement des pièces pour un montant total sur 2 ans qui ne pourra pas dépasser 4 200 € HT,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_266

<u>Objet</u> Mobilité

Stations de vélopartage

Attribution du marché de prestations

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** l'attribution marché de fourniture et de maintenance de 2 stations de vélos en libre service à ECOVELO pour un montant total de 39 781,74€ HT,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 267

**Objet** Eau-Assainissement

**GEMAPI** 

Cotisation 2020 au Syndicat Mixte Bassin du Linon

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**DÉCIDE** d'attribuer une participation d'un montant de 4 271,10 € au titre de l'année 2020 au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

**Objet** Eau-Assainissement

SPANC - Marché à bons de commande

Exonération pénalités BC 03

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

Pas de participation :1 MARVAUD Jean-Baptiste

**DÉCIDE,** au vu du contexte où la responsabilité de l'EPCI est engagée sur la bonne exécution de ce marché, d'exonérer de la totalité des pénalités de retard (de 20€HT par jour calendaire sur la période de retard), la société SAUR au titre du bon de commande n°03, de l'accord-cadre des contrôles périodiques du SPANC.

N° DEL\_2020\_248

**Objet** Eau-Assainissement

**AEP** 

Convention relative à l'indemnisation pour privation d'eau

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**Pas de participation :**1 MARVAUD Jean-Baptiste

**DÉCIDE** d'accéder aux demandes d'indemnisation pour privation d'eau reçues en 2020 correspondant aux consommations de l'année 2019,

**DÉCIDE** de mettre en œuvre les indemnités pour l'année 2019 sur le budget 2020 dès lors que les justificatifs seront réunis sur la base de la convention pré-existante, étant rappelé que le montant indemnitaire pour l'année 2019 représente un montant maximal de 5 000 € net.

**DÉCIDE** de ne pas reconduire les conventions relatives à l'indemnisation pour privation d'eau à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants aux conventions avec Monsieur Bethuel et Monsieur Duval pour les abroger au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

N° DEL 2020 272

**Objet** Commerces

Boulangerie de Guipel

Contrat administratif avec la commune de Guipel autorisant travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** les termes du contrat administratif autorisant la réalisation de travaux sur la propriété de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné sis 9, rue de la liberté à Guipel par la commune de Guipel. Le contrat est conclu pour un délai de 18 mois à compter de sa signature.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le-dit contrat ci-annexé et tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**Objet** Agriculture

Solidarité paysans Subvention 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

VALIDE l'attribution d'une subvention de 5 000€ à l'association Solidarité Paysans au titre de l'année 2020,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

**PRECISE** que si la subvention accordée au titre de l'année 2020 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieure à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL 2020 262

<u>**Objet**</u> Agriculture

Accord de Consortium Projet Terres de Sources

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** les terme de l'accord de consortium ci-joint, prenant effet à compter de la date de la signature et reste en vigueur jusqu'au terme de la convention Territoires d'innovation signée le 12 mai 2020 entre la Caisse des Dépôts et consignations et la Collectivité Eau du Bassin Rennais soit jusqu'au 31 décembre 2028.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord de consortium sus-cité et tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL 2020 263

**Objet** Energie-Climat

Energie-climat

Adhésion au réseau TARANIS Breton

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au réseau Taranis Breton,

VALIDE le versement de la cotisation d'adhésion de 0,2€/habitant

**PRÉCISE** que le versement sera effectué suit à la réception d'un appel à cotisation.

**Objet** Energie-Climat

PEM Montreuil-sur-Ille

Convention (COT) "Installation d'ombrières photovoltaïques"

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

**VALIDE** les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société Breti Sun Park en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrière, d'une durée de 30 ans, soit jusqu'au 21 décembre 2049.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention, ci-annexée et tout document se rapportant à la mise en œuvre de la présente délibération.

N° DEL\_2020\_250

**Objet** Technique

Groupement de commande VRD Attribution du marché de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

Pas de participation :1 MARVAUD Jean-Baptiste

**VALIDE** l'attribution du marché à bons de commande de modernisation de la voirie publique et de l'assainissement en groupement de commandes à la société EUROVIA, avec un maximum de 150 000 € HT annuels soit 600 000 € HT sur quatre années,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de ce marché (acte d'engagement, cahier des clauses particulières, PV de réception ,...) ainsi que les bons de commandes.

N° DEL\_2020\_226

**Obiet** Technique

Travaux

Attribution marché de réfection de voirie ZA La Montgervalaise

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

Pas de participation :1 MARVAUD Jean-Baptiste

**DÉCIDE** d'attribuer le lot 1 du marché pour la réfection de la voirie Z.A La Montgervalaise à l'entreprise Lehagre Jean Paul TP pour un montant HT de 113 836,16 €,

**DÉCIDE** d'attribuer le lot 2 du marché pour la réfection de la voirie Z.A La Montgervalaise à l'entreprise l'entreprise ATEC pour un montant HT de 56 015 €.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

# Compte-rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire Marchés compris entre 1 000 € et 25 000 € HT :

Date	Fournisseur	Objet de la dépense	Montant HT	Pôle
21/02/2020	Garage La Métairie	Réparation du camion du Chantier d'insertion (Radiateur de refroidissement)	914,29 €	Pôle Technique
21/02/2020	Menuiserie carré	Réalisation de la passerelle par un menuisier pour le Domaine de Boulet	6 817,49 €	Pôle Technique
21/02/2020	Roc Bâtiment 35	Réfection de la passerelle à Feins sur la route de Dingé. Créer soutènement béton sous la passerelle bois	2 167,50 €	Pôle Technique
21/02/2020	ARM Electricité	Bar-restaurant St médard : Alimentation hotte	1 165,00 €	Pôle Technique
02/03/2020	Axyomes	Logiciel de gestion du Centre Nautique du Domaine de Boulet	1 490,00 €	Pôle Technique
02/03/2020	Blanc bleu	Peinture cage d'escalier à la maison du Pôle Technique	1 121,62 €	Pôle Technique
09/03/2020	JLM Creation Bois (Jean-Luc Marchand)	Création d'une cloison bois Douglas rentorcée sur poteaux galvanisés pour la Platetorme bois (ZA La Lande Pleine à ANDOUILLE-NEUVILLE)	4 882,00 €	Pôle Technique
16/03/2020	Noremat	Commande annuelle de pièces pour l'entretien du broyeur d'accotement du service voirie	2 422,41 €	Pôle Technique
16/03/2020	Noremat	Commande annuelle de pièces pour l'entretien de l'épareuse Norémat achetée en 2013 du service voirie	4 290,82 €	Pôle Technique
16/03/2020	Etape Auto La Mézière	Réparation camion Voirie suite à une panne + vidange moteur + Achat de filtres et remplacement courroie	1 228,17 €	Pôle Technique
24/03/2020	CITEOS	Réparation des éclairages du stade d'athlétisme suite aux inondations	1 974,00 €	Pôle Technique
25/03/2020	SARL Courtais	Prestation de déchiquetage de bois	2 320,00 €	PEDD
31/03/2020	RM Motoculture	Entretien annuel de la tondeuse autoportée du Domaine de Boulet	1 028,26 €	Pôle Technique
31/03/2020	ABG Coordination	Mission SPS dans le cadre des travaux du PEM de Montreuil sur Ille	1 406,00 €	Pôle Technique
21/02/2020	INAXEL	Convention de formation suite à l'acquisition d'un logiciel de réservation pour le Domaine de Boulet	460,00 €	Pôle Technique
20/01/2020	EPL de la Lande de la Rencontre	Convention de travaux concernant un chantier aux abord de l'étang du Boulet à FEINS	416,67 €	Pôle Technique
24/01/2020	CEPIM	Contrat / Convention de formation N° 28308 pour la Formation SST Recyclage pour 10 agents de la CCVIA	690,00 €	Pôle Technique
17/03/2020	ENEDIS	Proposition de raccordement électrique pour la finalisation de la viabilisation de la 2ème parcelle (ZA du stand)	1087, 20 € TTC	Pôle Technique
17/03/2020	ENEDIS	Proposition de raccordement électrique pour la finalisation de la viabilisation de la 1ère parcelle (ZA du stand)	1087, 20 € TTC	Pôle Technique
10/04/2020	Jardiman	Robot de tontes piste d'athlétisme de Guipel	4 331,66 €	Pôle Technique
10/04/2020	SARL REHAULT	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux normes (Plomberie sanitaire)	3 262,91 €	Pôle Technique

	_			
10/04/2020	CRLC	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux nomes (Doublage cloisons isolation)	642,00 €	Pôle Technique
10/04/2020	CRLC	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux nomes (Sols)	840,50 €	Pôle Technique
10/04/2020	CRLC	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux nomes (Peinture)	1 439,76 €	Pôle Technique
10/04/2020	Esprit Ouverture	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux nomes (Menuiseries extérieures)	5 247,96 €	Pôle Technique
10/04/2020	Connecs	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux normes (Electricité)	14 760,64 €	Pôle Technique
10/04/2020	apave	Café La Cambuse : Diagnostic amiante avant travaux	280,00 €	Pôle Technique
10/04/2020	Ipac Conseil	Café La Cambuse : Mission SPS	840,00 €	Pôle Technique
24/04/2020	Infrep	Bilan de compétence Françoise Treluyer	1 632,00 €	
28/04/2020	Calvez	Fourniture et livraison d'équipements de protection individuelle pour les habilitations électriques.	1 195,63 €	Pôle Technique
07/05/2020	ERS FAYAT	Devis réparation fuites au camping du Domaine de Boulet en 2 parties : - une pour la réparation des fuites encore existantes	840,00 €	Pôle Technique
07/05/2020	ERS FAYAT	Devis rèparation fuites au camping du Domaine de Boulet en 2 parties : -une pour des remplacements de vieux raccords et vannes en préventif qui devraient permettre au réseau de tenir plusieurs années.	1 380,00 €	Pôle Technique
11/05/2020	SDE 35	Remplacement de 2 candélabres accidentés - ZA Beauséjour à La Mézière : n° 0409- Ru du Tram et n° 0516- Rue de l'Aigguillage	3 196,45 €	Pôle Technique
11/05/2020	Ipac Conseil	Devis pour la mission SPS de la Montgervalaise	960,00€	Pôle Technique
14/05/2020	Groupe PLG	Achat produits et équipements ménagers pour le ménage	1 686,01 €	Pôle Technique
18/05/2020	Legend73	2000 masques	1 500,00 €	Pôle solidarités
20/05/2020	ARM Electricité	Levée des réserves suite au contrôle de l'installation électrique à la galerie d'exposition de St germain sur Ille et ajout de prises supplémentaires	1 128,83 €	Pôle Technique
25/05/2020	VOILERIE NOZO	Achat de voiles dériveurs et catamaran + trampolines cata : Remplacement de voiles et autres équipements pour le Domaine de Boulet	4 522,50 €	Pôle Technique
29/05/2020	Dispositif eco-garde	Mise à disposition d'une brigade éco-gardes et cotisation annuelle.	8 000,00 €	Pôle Technique
29/05/2020	Connecs	Alimentation d'un caisson d'extraction et de compensation pour la hotte du Restaurant de St Médard	1 156,75 €	Pôle Technique
29/05/2020	Plaqu'isole	Café La Cambuse : Rénovation et travaux de mise aux nomes (Cloisons isolation)	6 644,41 €	Pôle Technique
		- '		

## ADS:

Date du dépôt de dossier	Objet
03/03/20	Déclaration préalable d'autorisation d'aménager en ERP les bureaux du Pôle Technique — ZA des Landelles à MELESSE

### **Ressources Humaines:**

Nom de l'agent	Type d'acte	Motif	Période du CDD	Temps de travail
Océane Davy	Convention de stage	Stage d'observation 3 ième	09/03/20-13/03/20	
LOHARD Maxime	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	01/04/20-30/06/20	26H
CADIOU Laetitia	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	01/04/20-30/06/20	26H
BATTAIS Jérémy	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	01/04/20-30/06/20	26H
MURATEL Kévin	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	09/04/20-08/07/20	26H
CLOES Sylvie	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	15/05/20-14/08/20	26H
FRONTEAU Corentin	Avenant	Renouvellement chantier d'insertion	01/05/20-30/06/20	26H

Régie :

Type de régie	Nom	Évènement	date
Avances et de recettes	Accueil petite enfance	Demande de dépôt de fonds	15/05/20

# Droit de préemption urbain :

Commune	Adresse	Parcelle	Superficie	Vendeur	Acquéreur	Prix de vente
La Mézière	ZA la Montgervalaise 2	ZA 91	800 m <sup>2</sup>	SCI PAULIANNE	SMS IMMO	160 000,00 €
La Mézière	ZA le triangle Vert	AK 0012	1000 m <sup>2</sup>	SCI KATZ – KI	SCI de L'hermine	95 000,00 €
ST Aubin d'Aubigné	ZA la Hemetière	ZX 124	1991m <sup>2</sup>	SCI ACF	SCI MAJI	200 000,00 €
La Mézière	ZA le triangle Vert 2	AK18	1200 m <sup>2</sup>	SCI BIDANEROS	M. Yannick VALLEE	410 000,00 €
La Mézière	ZA la Bourdonnais	266 AM165/171/173	8201 m <sup>2</sup>	SCI BOURBON	BATIROC BPL	478 528,35 €
Melesse	ZA Les Olivettes	A 2420 et A 1891p	1996 m <sup>2</sup>	M. et Mme HALE Christian	SCI BAPTANT PRO	230 000,00 €
Feins	Clos des gaces	A 405	6445 m <sup>2</sup>	Mme BOHUON Elisabeth	Commune de Feins	19 000,00 €
Feins	Le grand Clos	A 2087 / A 2088	6859 m <sup>2</sup>	Commune de Feins	M. et Mme RIAUDEL René	19 000,00 €
Feins	Le grand Clos	A 2091 / A 2092	2147 m <sup>2</sup>	M. RIAUDEL René	Commune de Feins	echange multilatéral
Melesse	ZA les Olivettes	A 2420 et A 2485	1996 m²	M. et Mme HALE Christian	SCI BAPTANT PRO	170 000,00 €
La Mézière	ZA La Montgervalaise 2	ZA 240	1118 m²	SCI CATAMARAN	SCI HUNO	280 000,00 €

## Baux et conventions immobilières :

Adresse du logement		Co-contractan	Objet de la convention	Du	au
5 place de la mairie	Saint Germain sur Ille	Viami	Contrat d'hébergement	06/04/20	06/10/20
21 rue du Château d'eau	St Aubin d'Aubigné	Mme G	Contrat d'hébergement	02/04/20	02/06/20
21 rue du Château d'eau	St Aubin d'Aubigné	Mme G	Contrat d'hébergement	02/06/20	02/08/20

# Mobilités :

Date	Bénéficiaire	Objet de la dépense	Montant TTC	Service en charge	Nom de l'agent
18/02/20	DESEVEDAVY Didier	attribution de l'aide de la CCVIA pour l'achat d'un VAE neuf	100,00 €	PAU	Stella CLAVIER

## Habitat:

Beneficiaire	Montant de l'aide	Date
Jean-François MARIAU (prime bois)	1 000,00 €	19/2/20
Christophe TIREAU (prime bois)	1 000,00 €	2/4/20
Christophe BEGOT (prime bois)	2 000,00 €	14/4/20
LE BRIAND/CHAPELAIN (aides OPAH)	500,00€	9/4/20
René Jacqeuline TOUQUET (aides OPAH)	2 564,00 €	9/4/20
BRUNEAU CHIGNON (aide opah)	500,00€	14/4/20
LAFONTAINE CLOAREC (aide OPAH)	500,00€	15/4/20
MEGE TREABAOL (aide OPAH)	500,00€	21/4/20
LAGUERRE (aide OPAH)	500,00€	22/4/20
ITURRI (prime bois)	1 000,00 €	27/4/20
GABILLARD (prime bois)	2 000,00 €	12/5/20
BEILLET (prime bois)	1 000,00 €	12/5/20
Thomas PATENOTTE	3 000,00 €	19/5/20
Grégory et Léa PORT-TERTRE	3 000,00 €	19/5/20
André ALFRED	1 000,00 €	19/5/20

### Autres:

Date	Bénéficiaire	Objet de la dépense
02/03/20	ALPES CONTROLES	PV de remise DIUO Bureaux du Pôle Technique à Melesse
11/03/20	I .	Convention de participation du SDE 35 pour la mise en place de l'éclairage public sur le PEM de Montreuil sur Ille
13/03/20	SDIS 35	Notice de sécurité — Etablissements Recevant du Public ERP 5ème catégorie recevant moins de 20 personnes sans locaux d'hébergement
31/03/20	AXYOMES	Procuration avec Axiomes : cela concerne le logiciel de gestion du centre nautique et permet de faciliter les démarches avec AXYOMES
31/03/20	COUDRAY TP	Pièces relatives au marché « Aménagement du parking du Fournil »
31/03/20	ENEDIS	Demandes d'autorisation d'intervention sur la voirie communautaire par Enedis pour la viabilisation sur la ZA du stand

# Décisions prises dans le cadre de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 :

N°	Objet	Date
Arrêté D003_2020	PEM Montreuil sur Ille - Sollicitation DSIL 2020	22/05/2020
Arrêté D004_2020	Franchissement cyclable RD 137 à Cap Malo - Réponse à l'appel à projet "continuité cyclable »	22/05/2020
Arrêté D005_2020	Acquisition de vélos à assistance électrique - Demande de subvention DSIL	22/05/2020